

Sérum

LE VACCIN CONTRE L'ISOLEMENT & LA DÉSINFORMATION DES ESI

Juin | Juillet | Août 2022 | **gratuit**

n°70

FNESI



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

> **RETOUR SUR**
Les Universités d'été
de la FNESI p.6

> **INNOVATION SOCIALE**
Juin vert contre le cancer
du col de l'utérus p.7

> **BOITE À OUTILS**
Fonctionnement de la
Commission d'Attribution
des Crédits (CAC) p.21

**RESPONSABILITÉ CIVILE
PROFESSIONNELLE -
PROTECTION JURIDIQUE****OFFERT⁽¹⁾****Toute une ligne
D'OFFRES****MUTUELLE SANTÉ****à partir de
16€ /mois⁽²⁾*****pour toi*
TKT****ASSURANCE HABITATION****à partir de
5€ /mois⁽³⁾****ASSURANCE⁽⁴⁾ ET
FINANCEMENT AUTO⁽⁵⁾****Des solutions
SUR MESURE****PRÊT ÉTUDIANTS****jusqu'à
60000€⁽⁶⁾****Ensemble, *prenons soin* de demain**

Appli mobile

3233 Service gratuit
+ prix appel*Flashe-moi :*Suivez-nous sur :  Et échangez entre vous :  LA COMMUNAUTÉ MACSF

DOCUMENT COMMERCIAL À CARACTÈRE NON CONTRACTUEL, POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VOUS RÉFÉRER AUX CONDITIONS GÉNÉRALES OU AUX NOTICES D'INFORMATION. **Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.** PUBLICITÉ

(1) Pendant vos études, hors internes et docteurs juniors, hors remplacements. (2) Tarif (hors cotisation association ALAP) valable sur un contrat MACSF Générique jusqu'au 30/04/2023, sous réserve d'évolution des taxes, pour un étudiant en médecine ou chirurgie dentaire de moins de 41 ans, et de moins de 31 ans pour les autres études. (3) Tarif 2022 pour 1 ou 2 pièces. (4) Sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF assurances. (5) Avec Club Auto MACSF clubauto-macsf.com, 0 805 051 006, service et appel gratuits, sous réserve d'acceptation du dossier par MACSF financement, MACSF assurances et MACSF prévoyance. Vous disposez d'un délai de rétractation de 14 jours à partir de la signature de votre contrat de financement. (6) Sous réserve d'acceptation du dossier par notre partenaire financier et MACSF prévoyance. L'assurance emprunteur Décès, Incapacité, Invalidité est exigée par le prêteur. Vous pouvez souscrire une assurance équivalente auprès de l'assureur de votre choix.

MACSF assurances - SIREN N°775 665 631. MACSF prévoyance - SIREN N°784 702 375 - Sociétés d'Assurance Mutuelles - Entreprises régies par le Code des Assurances. MACSF financement - Société de financement - S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 8 800 000 € - 343 973 822 RCS NANTERRE - SIRET N°343 973 822 00038. MACSF assurances est mandataire exclusif en opérations de banque de MACSF financement - SIREN 775 665 631 - N° ORIAS 130 04 099. Sièges Sociaux : Cours du Triangle - 10 rue de Valmy - 92800 PUTEAUX. Adresses postales : 10 cours du Triangle de l'Arche - TSA 40100 - 92919 LA DEFENSE CEDEX. Association souscriptrice : A.L.A.P - Siège social : 11, rue Brunel - 75017 Paris.

Sommaire

- > 4 ACTUALITÉS
La phase complémentaire Parcoursup
- > 5 FNESI
L'adhésion individuelle
- > 6 RETOUR SUR
Les Universités d'été
- > 7 INNOVATION SOCIALE
Juin vert, lutte contre le cancer du col de l'utérus
- > 8 DOSSIER



Élections législatives et fonctionnement de l'assemblée nationale

- > 14 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
Les BCOF
- > 15 INTERNATIONAL
Défi sans limite
- > 17 AFFAIRES SOCIALES
#NousSoigneronsDemain : le bien-être des ESI, parlons-en!
- > 18 CULTURE
La saison des festivals
- > 19 DANS VOTRE ASSO
L'atelier bien être de l'IFSI Bichat
- > 21 BOITE À OUTILS
Fonctionnement de la CAC
- > 22 EVENT TOP/FLOP
SBE
- > 23 DIVERTISSEMENT
Hugodécrypte

édito

Promouvoir la profession infirmière

Après 19 ans de travail en collaboration avec syndicats professionnels infirmiers et Ordre Infirmier, la FNESI a créé le poste de vice-président.e en charge des perspectives professionnelles au sein de son bureau. Il s'attache à promouvoir la profession infirmière. La FNESI a à cœur de réfléchir à notre profession et à sa formation, ce qu'elles sont aujourd'hui et ce qu'elles pourraient être demain.

La vice-présidence en charge des perspectives professionnelles a plusieurs missions :

Elle vulgarise les grandes lois françaises afin que les étudiant.e.s en sciences infirmières puissent comprendre les intérêts qu'elles présentent dans leur pratique professionnelle future. Elle manage la commission spécialisée dans les perspectives professionnelles. Cette commission composée d'ESI délibère sur les sujets d'actualité de notre profession comme les compétences infirmier.e.s, le droit de prescription des antalgiques de palier I, la suppression de l'expérience obligatoire pour l'installation des IDE libéraux...

Par ailleurs, il n'est pas rare que le VP PP anime des groupes de travail lors des temps démocratiques pour recenser l'avis de tous les ESI sur ces problématiques.

Le grand chantier des perspectives pro cette année était la réactualisation et la rédaction du "Guide du jeune diplômé" qui s'adresse aux futur.e.s et jeunes diplômé.e.s. Il s'articule autour de l'après diplôme, les différentes poursuites d'études, les choses à savoir pour préparer sa prise de fonction, la mobilité internationale... Il sortira en cette année 2022, pour votre plus grand bonheur !



Alexandrine Lefevre, Vice-présidente en charge des perspectives professionnelles

La phase complémentaire

Parcoursup

Inscrit-e sur Parcoursup cette année, tu n'as pour l'instant été admis-e dans aucun des vœux que tu as formulé ? Pas de panique la phase complémentaire Parcoursup, peut te permettre d'en formuler de nouveaux ! Explications !

A QUI S'ADRESSE LA PHASE COMPLÉMENTAIRE ?

La priorité est donnée à deux types de profils :

- Les candidat-e-s qui n'ont reçu que des réponses négatives à leur vœux.
- Les candidat-e-s plac-e-s sur la liste d'attente de tous leurs vœux.

Mais la phase complémentaire s'adresse aussi à 3 autres profils :

- Les candidat-e-s inscrit-e-s sur Parcoursup mais qui n'ont pas confirmé leurs vœux à la date du 8 avril 2022 et dont la candidature n'a donc été proposée à aucun établissement.
- Les candidat-e-s non inscrit-e-s sur Parcoursup.
- Les candidat-e-s ayant déjà été accepté dans un de leurs vœux qui ne leur convient pas et qui souhaitent en formuler de nouveaux.

ET DU COUP, C'EST QUOI LA PHASE COMPLÉMENTAIRE PARCOURSUP ?

La phase complémentaire a lieu du 23 juin au 16 septembre 2022.

Elle permet aux personnes concernées de formuler 10 nouveaux vœux. Ces vœux doivent être formulés dans les formations qui disposent encore de places disponibles et dans lesquelles le-la candidat-e-s n'a pas été déjà refusé-e.

COMMENT FORMULER SES VŒUX ?

Tout d'abord, dans le cas où une personne ne serait pas déjà inscrite sur Parcoursup, il faut bien sûr qu'avant de formuler un vœu, elle procède à son inscription !



Ensuite, il faut suivre cette démarche :

- 1) Se connecter à son dossier
- 2) Cliquer sur l'onglet «Vœux» puis sélectionner le sous-onglet «Vœux en phase complémentaire»;
- 3) Une fois dans la «Vœux en phase complémentaire», on clique sur le bouton «Ajouter un vœu via le formulaire» ou «Ajouter un vœu via la carte». Et voilà !

Note : Sache que la notion de sous-vœux n'existe pas sur Parcoursup

RÉPONSES DES ÉTABLISSEMENTS :

Les établissements ont 8 jours pour répondre aux demandes. Tu recevras leurs réponses par sms, mail sur ta messagerie perso ou mail sur ta messagerie Parcoursup. Trois types de réponses sont possibles : "oui", "non" ou "oui-si"*.

Tu devras donner ta réponse en suivant un délai indiqué dans ton dossier.

"Oui-si" signifie que tu es acceptée dans la formation mais en respectant une condition donnée.

Exemple : Tu es accepté à l'IFSI seulement si tu suis une remise à niveau en scientifique pendant 3 mois.

FAIRE APPEL À LA CAES

A partir du mois de juillet, les personnes situées en phase complémentaire Parcoursup peuvent solliciter la CAES (Commission d'accès à l'enseignement supérieur). Celle-ci mettra en place un accompagnement spécifique du-de la candidate pour qu'il-elle trouve la formation la plus adaptée à ses besoins.

Pour faire appel à la CAES, il suffira de cliquer sur le bouton "Je sollicite la CAES".

DES QUESTIONS ?

Si tu as la moindre interrogation sur Parcoursup, la formation en soins infirmier, la réorientation, la poursuite d'étude, n'hésites pas à contacter :

parcoursup@fnesi.org

Caroline Bartel
Vice présidente en charge
de la culture et des publications.

L'adhésion individuelle

Le savais-tu ? Tu peux adhérer individuellement à la FNESE ! Mais au fait, pour quoi faire ? J'ai pu en discuter avec Anaïs, adhérente depuis 6 mois.

Peux-tu te présenter aux lecteur-ric-e-s du Sérum ?

Absolument, je suis Anaïs, étudiante en soins infirmiers de troisième année dans un IFSI de Bourgogne. Bonjour à vous lecteur-ric-e-s du Sérum !

Comment as-tu connu la FNESE ?

En premier lieu, je l'ai rencontré en lisant le Sérum, sa revue qui était disponible à l'accueil de mon IFSI. Mais, à l'époque je ne savais pas que c'était la FNESE qui le publiait. J'ai vraiment découvert l'asso en mars 2020, au tout début du COVID. Mon stage avait été annulé et on m'avait envoyé en renfort. Durant cette période compliquée et très floue, je me suis vraiment questionnée sur mes droits en tant qu'ESI. En faisant quelques recherches sur le net, je suis tombée sur le site de la FNESE. Je me suis dit que... WOW, il existait une asso qui représentait tous les petit-e-s ESI comme moi !



Pourquoi as-tu adhéré à la FNESE ?

Dans mon IFSI, il n'y a pas d'assos étudiantes et je ne pensais pas qu'un-e ESI pouvait adhérer individuellement à la FNESE. Une amie m'en a parlé. J'ai trouvé ça trop bien ! Si j'ai pris mon adhésion c'est parce qu'il est important pour moi d'apporter une sorte de soutien à une asso qui se bat pour les droits des ESI, qui s'investit dans le développement de la formation et même de la profession.

Qu'apporte concrètement ton adhésion à la FNESE ?

... Le Welcome Pack est pas mal du tout [rire] ! Sinon, il faut déjà savoir qu'il y a deux possibilités d'adhésion à la FNESE : l'adhésion à l'année et l'adhésion pour les 3 années d'études. Après, concrètement, en adhérant

à la FNESE, je reçois assez régulièrement des mails qui me tiennent informés des actualités et avancées de la formation, de ce que fait la fédération et son réseau, qui m'invite à des événements ... J'ai aussi accès aux remises des partenariats de la FNESE, c'est avantageux !

J'ai beau être adhérente individuelle dans un IFSI sans asso, avec mon adhésion à la FNESE, je me sens surtout très soutenue. Les études en soins infirmiers ne sont pas toujours faciles et savoir qu'on est adhérent.e à une immense asso qui rassemble des étudiant-e-s qui comprennent ce que je vis... On dirait pas comme ça mais mine de rien, on se sent moins seul.e et tout ça donne la force d'avancer.

Et les événements ?

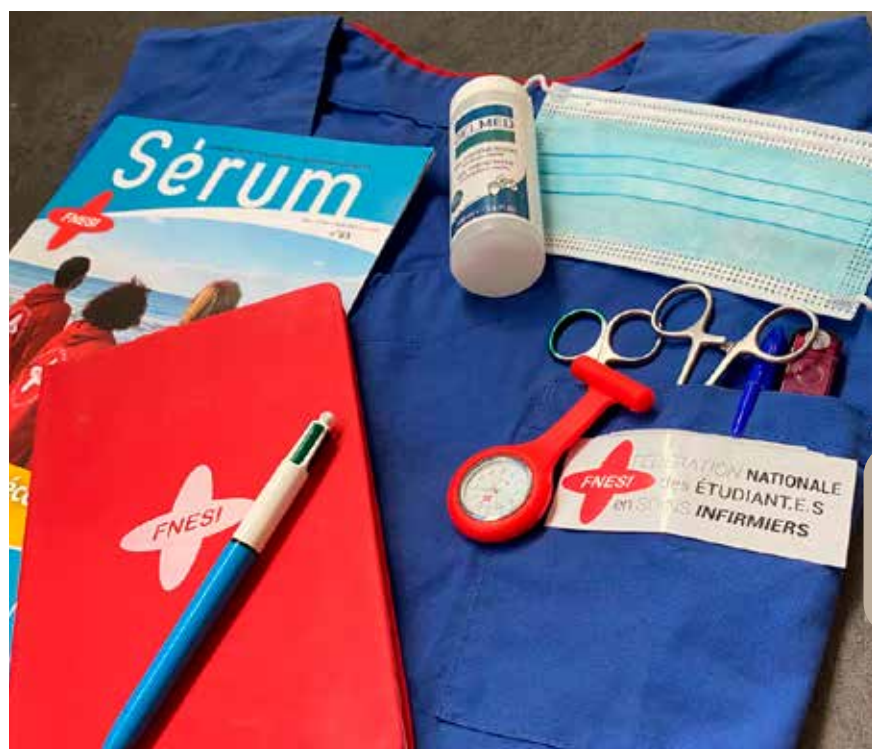
Ah oui ! J'ai oublié d'en parler ! L'adhésion permet de participer aux événements nationaux de la FNESE ! Ce sont des moments à l'ambiance incroyable où l'on rencontre des ESI de toute la France ! Temps de cohésion, temps démocratique, formation ! De quoi garder des souvenirs pour toute la vie !

Que dirais-tu à un ESI qui hésite à prendre son adhésion à la FNESE ?

Hum... Je crois que j'utiliserai la devise de la FNESE : Seul.e on va plus vite, ensemble on va plus loin !

Si toi aussi tu veux adhérer à la FNESE, rends-toi sur le site fnesi.org ou contacte sg@fnesi.org ! Le réseau des étudiant-e-s en sciences infirmières de la FNESE se fera un plaisir de t'accueillir !

Caroline Bartel, Vice présidente en charge de la culture et des publications



Les Universités d'été

Du 5 au 8 avril, après 2 années de pandémie, les Universités d'Été ont signé leur grand retour à la Chaise-Dieu ! Cet évènement phare de la FNESE avait cette année pour thème les Années 20. Revenons sur ces 4 jours incroyables !

Jeudi

Venu·e·s pour certain.e.s de loin, les participant·e·s se sont installé·e·s et ont découvert le lieu de l'évènement : un immense village vacances au milieu de la nature. **Un cadre des plus agréable où ESI et administrateur·rice·s ont pu se rencontrer et se retrouver.** Les Universités d'été 2022 étaient pour certain·e·s le premier évènement FNESE auquel ils·elles participaient. Pour d'autres plus aguerris, cet évènement représentait une occasion de plus de vivre un moment fort avec ceux·celles que l'on croise souvent lors des conseils d'administration et que l'on finit par bien connaître.

L'après-midi, les participant·e·s ont été formé·e·s ! Menées par les membres de l'équipe nationale de la FNESE mais aussi par des invité·e·s, les formations avaient pour thèmes les études en sciences infirmières, les outils et moyens de gestion d'une asso mais aussi sur des sujets de société en particulier.

Le soir a eu lieu **"La Danse with Nurse"** le traditionnel concours de danse des Universités d'été. Les étudiant·e·s ont enflammé la piste de danse le temps d'une soirée !

Vendredi

Ce fut jour d'assemblée générale ! **Le bureau national de la FNESE a présenté son bilan d'activité à la mi-mandat et a abordé les actualités de la fédération.** À la nuit tombée, la soirée Repas de découverte des régions a commencé ! Des ESI d'Occitanie, d'Alsace, de Bretagne, du Poitou et de Normandie nous ont fait découvrir le patrimoine culinaire de leur région. Un vrai régal pour le jury ! Ensuite, vêtue·e·s de leur plus belle tenue des années 20, les participant·e·s ont pu finir la soirée en dansant.

Samedi

C'est après une matinée encore riche de formations qu'ont eu lieu les FNESE'lympiades. Mélangé·e·s dans plusieurs équipes, tous et toutes ont pu s'affronter aux épreuves des chaises musicales, de la course aux œufs, de la chasse aux objets... Des performances mémorables !

Le soir a eu lieu le **concours de talents** : chant, instrument, écriture, humour, jongles... Les participant·e·s nous ont bluffé par leur talent et par leur créativité. Cette soirée a aussi été l'occasion pour la FNESE de remettre les labels à ses associations adhérentes. Bien être, solidarités, culture, transition écologique et tutorat sont les 5 labels de la fédération. Plusieurs assos sont reparties avec ! Une fois de plus, le réseau de la FNESE a montré sa capacité à être force de propositions et innovant !

Le soir, les participant·e·s ont assisté sur le 31, au très attendu **gala**. Un moment magique minutieusement préparé par l'ensemble de staff des universités d'été. Staffs qui ont d'ailleurs œuvré tout le week-end au bon déroulé de l'évènement.

Dimanche

Le jour du départ ! Ces Universités d'été sont décidément passées beaucoup trop vite ! À l'année prochaine pour de nouvelles UE et en attendant on se retrouve en septembre pour le congrès national !

Caroline Bartel, vice-présidente en charge de la culture et des publications.



Juin vert

Au mois de Juin se tient l'annuel mois de lutte contre le cancer du col de l'utérus. Chaque année, 3000 femmes développent ce cancer et 1000 d'entre elles en meurent. Ce cancer est majoritairement transmis par une infection persistante d'un papillomavirus humain.

Mais qu'est ce que le papillomavirus humain (HPV) exactement ?

Il s'agit d'une famille de virus communs qui se transmettent très facilement, quasiment exclusivement par contact sexuel avec ou sans pénétration. Chacun, chacune peut être exposé(e) à une infection à HPV quelle que soit sa sexualité : hétérosexuelle comme homosexuelle, bisexuelle, transgenre (LGBT)... Il s'agit de l'infection sexuellement transmissible (IST) la plus fréquente¹.

Mais du coup c'est quoi les symptômes du cancer du col de l'utérus ?

Malheureusement, la plupart du temps, les symptômes sont absents ou apparaissent très tardivement. Les plus courants sont néanmoins : des saignements vaginaux, en particulier après les rapports sexuels, même après la ménopause ou en dehors des règles, des règles plus abondantes ou plus longues qu'à l'accoutumée, des pertes vaginales nauséabondes, des douleurs du vagin (en particulier pendant les rapports sexuels), du bassin ou du bas du dos². Néanmoins, la meilleure protection reste la prévention primaire (contraception, dépistages réguliers, frottis vaginaux, consultation gynécologique régulière...).

Tu souhaites en savoir plus ?

Il existe de nombreuses associations qui peuvent t'informer sur le sujet tel que la ligue contre le cancer mais aussi des ressources tel que le VIDAL, la HAS qui pourront t'apporter de nombreuses informations. Il existe également des groupes de paroles pour accompagner les personnes atteintes mais également pour accompagner l'entourage. Tu peux te renseigner auprès des associations afin d'en trouver ou au sein des PMI (Centre de Protection Maternelle et Infantile). N'hésite pas également à consulter un-e professionnel-le de santé tel que un-e gynécologue qui seront expert de cette thématique et qui pourront te renseigner et te conseiller au mieux !

Mais du coup il y a que les personnes possédant un utérus qui peuvent avoir HPV ?

Et bien non! Même si beaucoup pensent que c'est vrai ! On estime qu'environ 70% à 80% de la population sexuellement active rencontreront un papillomavirus au moins une fois dans leur vie. Dans la majorité des cas, l'infection est éliminée spontanément par l'organisme et ne provoque aucune maladie. Mais dans environ 10% des cas, elle devient « persistante » et peut provoquer différents types de lésions précancéreuses et évoluer au fil du temps en cancers. Ces cancers touchent les zones intimes (vulve, vagin, col de l'utérus, anus et pénis) mais aussi des voies aéro digestives supérieures (bouche et gorge). Et oui, le HPV ne provoque pas que des cancers du col de l'utérus et peut donc toucher toutes les personnes ayant des rapports sexuels de toute nature. C'est d'ailleurs pour cette raison que la HAS recommande à toute personne de faire le vaccin contre le papillomavirus, peu importe le genre!

Et Juin Vert dans tout ça ?

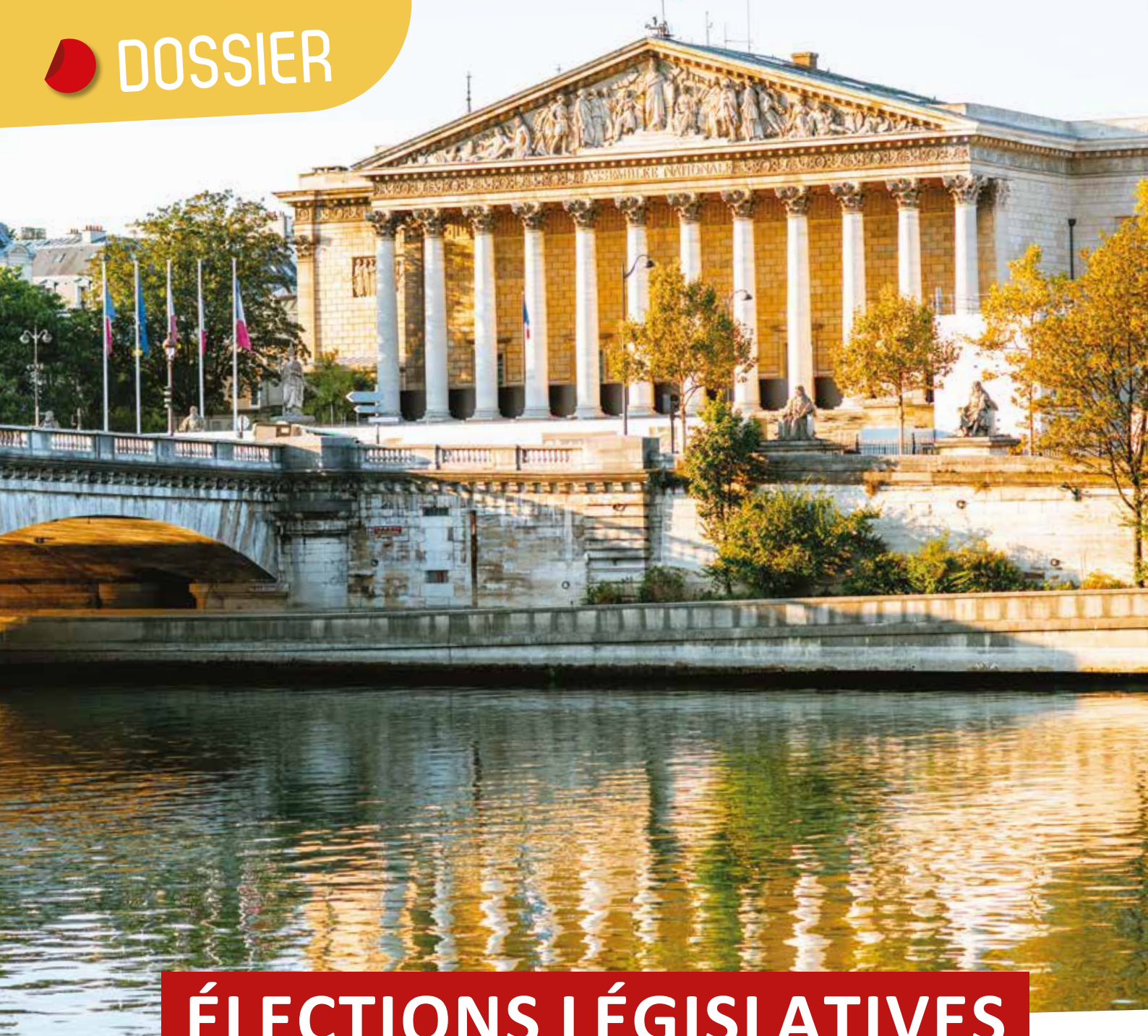
Vous l'aurez compris, ce mois permet de sensibiliser à cette pathologie. C'est pourquoi le Bureau National propose une sensibilisation lors de ce mois. Nous proposons à tous les ESI de France de participer à notre concours, « Représente moi un utérus ». Ce concours a pour but de faire connaître cette lutte mais également de sensibiliser tou-te-s les français-e-s sur ce combat de tous les jours pour les patient-e-s mais aussi pour l'entourage.



Pour toute information complémentaire : is@fnesi.org

Naïza Savignat, Attachée presse en charge de la lutte contre les discriminations
Hugo Tonti, Vice-Président en charge de la communication

1 - D'après la HAS : https://www.has-sante.fr/jcms/p_3146343/fr/questions-reponses-sur-l-infection-a-papillomavirus-humains-hpv-cause-de-cancer-du-col-de-l-uterus-et-le-depistage
2 - VIDAL : <https://www.vidal.fr/maladies/cancers/cancer-col-uterus/symptomes.html>



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

& FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les élections législatives françaises ont lieu les 12 et 19 juin prochains. Ce scrutin, dont les enjeux sont majeurs est un temps fort dans la vie politique et la démocratie française. Petit tour d'horizon qui je l'espère te permettra d'être incollable sur les élections législatives le jour J !



Élections législatives : comment ça fonctionne et qu'est ce que c'est ? qu'est ce que c'est ?

Lors des élections législatives, les français-e-s élisent les députés. Ces élections se déroulent tous les 5 ans. Elles comportent 2 tours. Les électeur-ric-e-s votent pour élire le député de leur circonscription. Une circonscription est un département français divisé en "morceaux". Chaque citoyen-ne est rattaché-e à un de ces morceaux. Par exemple, le département des Vosges comporte 4 circonscriptions.

577

La France compte 577 député-e-s réparti-e-s dans 577 circonscriptions

LE RÔLE DE DÉPUTÉ·E

Les député-e-s, comme les sénateur-ric-e-s constituent le parlement, le pouvoir législatif. Leur rôle est partagé en 2 axes :

- **Le travail législatif** : les député-e-s proposent des amendements et des propositions de lois, examinent les projets de lois du gouvernement, votent les textes de lois.
- **Le contrôle du gouvernement** : les député-e-s posent des questions au gouvernement lors des séances de questions au gouvernement, évaluent les politiques publiques, peuvent déposer des motions de censure.



Les député-e-s

Comme dit plus haut, l'Assemblée nationale comporte 577 député-e-s. Un-e député-e seul-e aura un très faible poids dans les débats face aux 576 autres. Donc, **pour peser dans les votes et les décisions, les élu-e-s peuvent se réunir au sein de groupes parlementaires.**

Celui-ci doit comporter au minimum 15 député-e-s. Souvent, les groupes tiennent compte des partis politiques mais parfois il arrive que ceux-ci comportent en leur sein des personnalités de différents partis politiques. Cela arrive souvent lorsqu'un parti ne rassemble pas assez d'élu-e-s pour former à lui seul un groupe.

Lorsqu'un député choisit d'intégrer un groupe parlementaire, il signe une déclaration rendue publique.

Les député-e-s qui ne souhaitent pas appartenir à un groupe politique sont dit-e-s "non-inscrit-e-s".

Le groupe comptant le plus de député-e-s constitue la majorité.

Les autres groupes peuvent soit remplir un document officiel et appartenir à l'opposition soit avoir le statut de groupe minoritaire.

Le savais-tu ?

Si un groupe politique obtient plus de 289 sièges à l'assemblée nationale, c'est à dire plus de la moitié, il détiendra la majorité absolue. Cela constitue une véritable force pour les élu-e-s qui en font partie. En effet, il ne leur est pas nécessaire de s'allier à un autre groupe parlementaire pour remporter les votes.

Le vote d'une loi, comment ça fonctionne ?

1 Le vote d'une loi suit le processus de la navette parlementaire. C'est-à-dire qu'il est examiné et circule entre les deux assemblées du parlement : l'assemblée nationale et le sénat.

3 Le texte de loi est ensuite transmis au Sénat. Le processus est le même qu'à l'assemblée nationale : commission, amendements, vote... Si le Sénat vote en faveur du texte, la loi est adoptée. Mais, si il vote contre le texte, il faut recommencer à nouveau la navette parlementaire. Assemblée nationale et Sénat examinent la dernière version du texte.

5 Si le projet ou la proposition de loi est à nouveau refusé, une nouvelle lecture est effectuée à l'assemblée nationale et au sénat.

6 Enfin, si après ça, l'assemblée nationale et le sénat sont toujours en désaccord, le gouvernement peut demander à l'assemblée nationale d'adopter le texte de loi.

2 Le texte de loi peut être déposé à l'assemblée nationale ou au sénat, l'ordre suivi dépend de plusieurs critères. Pour que l'explication soit plus compréhensible, imaginons que le texte de loi soit déposé à l'assemblée nationale. Il est d'abord examiné par une commission qui propose des amendements*. A la suite de ça, les député-e-s se réunissent pour débattre du texte et le voter.

4 Si après deux lectures, les deux assemblées du Parlement ne sont toujours pas d'accord, une commission dite mixte paritaire est réunie. Elle est composée de 7 sénateur-ice-s et 7 député-e-s chargé-e-s de rédiger ensemble une nouvelle version du texte. Celle-ci est ensuite votée par chacune des deux assemblées.

7 A ce stade, on pourrait penser que la loi est adoptée... Et bien non, en cas de désaccord le Conseil constitutionnel peut encore être saisi par les député-e-s ou les sénateur-ices pour vérifier que le texte est conforme à la Constitution. Si c'est le cas, la loi peut être promulguée par le président de la République, inscrite au Journal officiel et entrer en vigueur.

LOI

Un peu de vocabulaire !

- **Amendement** : C'est une modification apportée à un projet ou à une proposition de loi en discussion.
- **Projet de loi** : texte législatif proposé par le gouvernement au parlement.
- **Proposition de loi** : texte législatif proposé par un ou plusieurs parlementaires (comme un.e député.e) au parlement.
- **Journal officiel** : publication officielle publiée quotidiennement par les services de l'État français. Elle permet la diffusion des lois, des décrets et des arrêtés.



Assemblée nationale et premier ministre

Le·la présidente de la République nommera le·la premier·e ministre en fonction de la majorité obtenue à l'Assemblée nationale. Ce principe est très important !

Si la majorité à l'assemblée nationale est du même bord politique que le·la présidente de la République, il·elle pourra nommer un·e premier·ère ministre qui a les mêmes affinités politiques que lui·elle.

Dans la continuité, le·la premier·e ministre choisira un gouvernement composé de personnalités ayant elles aussi les mêmes idées et ambitions. Le·la président·e pourra ainsi mettre en place un son programme sans rencontrer beaucoup d'obstacles.

Par contre, si la majorité à l'Assemblée nationale n'est pas du même bord politique que le·la Présidente de la République, il·elle sera obligé de nommer un·e premier·ère ministre ayant les mêmes affinités politiques que la majorité. Cela est déjà arrivé plusieurs fois par le passé.

Dans la continuité, le premier·ère ministre choisira son Gouvernement selon sa volonté. Dans cette situation, le·la Président·e de la République pourra être très contraint dans la mise en place de son programme, d'une part par l'Assemblée nationale, d'autre part par le gouvernement.



La cohabitation

En 1986, François Mitterrand un Président de la République de gauche avait été obligé de nommer un premier ministre de droite : Jacques Chirac. Cette situation ou président·e et premier·ère ministre sont issu·e·s de bord politique différents s'appelle la cohabitation.

LE·LA PRÉSIDENT·E DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le·la président·e de l'Assemblée nationale est élu·e par les député·e·s après les élections législatives. Il·elle est la quatrième personne de l'État après le·la président·e de la république, le·la premier·ère ministre et le·la président·e du sénat.

Il·elle a plusieurs rôles :

- **Rôle parlementaire** : préside les séances de l'Assemblée nationale, participe à l'organisation du travail législatif, dirige les débats, veille à la sûreté de l'institution, gère le fonctionnement interne de l'assemblée nationale, fixe les ordres du jour, les dates des débats.
- **Rôle institutionnel** : nomme les personnalités de certains organismes comme la cours des comptes par exemple, peut saisir le conseil constitutionnel.
- **Rôle diplomatique** : représente l'Assemblée nationale en France et à l'étranger.

LES COMMISSIONS

Les député·e·s sont obligatoirement membres d'une commission. Ce sont des sortes de groupes de travail qui où les membres étudient et réfléchissent à une thématique en particulier. Il examinent aussi les textes législatifs présents à l'ordre du jour qui concernent la thématique de leur commission.

Voici les 8 commissions permanentes : affaires culturelles et éducation, affaires économiques, affaires étrangères, affaires sociales, défense nationale et forces armées, développement durable et aménagement du territoire, finances, lois.

Les commissions sont composées de façon à représenter proportionnellement le paysage politique de l'assemblée nationale. *Exemple : si le parti Machin représente 40% des député·e·s de l'assemblée nationale, toute les commissions seront composées à 40 % du parti Machin.*

UN PEU DE CULTURE !

L'Assemblée nationale est située à Paris, elle occupe le Palais Bourbon.

Le Palais Bourbon a été construit au XVIII^{ème} siècle à la demande de Louise Françoise De Bourbon. Celle-ci fit également construire pour son amant le Palais de Lassay, relié au Palais Bourbon par une galerie vitrée, l'actuelle résidence du président de l'Assemblée nationale.

En 1795 un hémicycle y est installé dans le but d'accueillir les députés du Conseil des Cinq-Cents. La façade actuelle a été construite sur celle originelle en 1795. Parmi les endroits emblématiques du palais Bourbon, on trouvera : la bibliothèque, la salle des pas perdus, la salle des quatre colonnes...

ET LA FNEI DANS TOUT ÇA ?

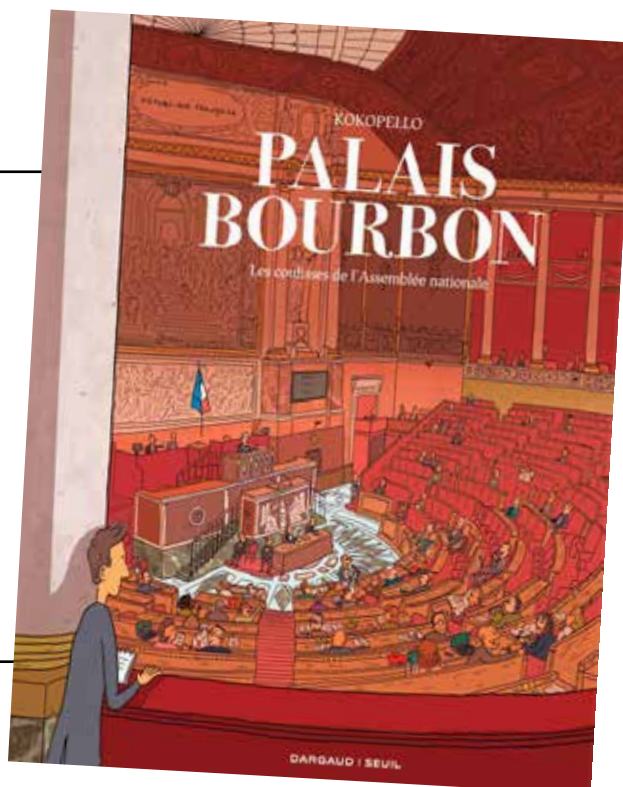
Pour la FNEI, il est important d'informer ses étudiant·e·s afin qu'il·elle·s puissent être libres de leurs choix et agir en pleine connaissance de cause.

Pour libérer la parole et échanger autour de ces thématiques plus que d'actualités, nous organisons des groupes de travail qui peuvent prendre plusieurs formes : rivière du doute, foire aux questions, échange libre, jeux de cohésion etc. La FNEI donne aux étudiant·e·s la possibilité d'échanger et de participer à cette vie démocratique et notamment lors des Conseils d'Administration, lorsque la FNEI doit se positionner ou bien prendre de grandes décisions.

Une bande dessinée pour la fin !

PSSTT... Je te conseille la BD Palais Bourbon ! Kokopello l'auteur a passé un an à l'Assemblée nationale pour comprendre son fonctionnement. Il a suivi au quotidien, député·e·s., vigiles, déontologue, serveur·euse·s... Bref tout le petit monde qui gravite dans l'univers de l'Assemblée nationale.

Cette bande-dessinée apporte un regard assez décalé et donc assez drôle sur cette vieille institution. Elle vulgarise des notions propres à l'assemblée nationale et m'a permis de comprendre beaucoup de choses sur la démocratie française !



*Caroline Bartel, vice-présidente en charge de la culture et des publications.
Manon Morel, vice-présidente en charge des politiques de jeunesse.*

— DÉCOUVREZ —
Le Plan d'Épargne
Retraite proposé
par le

C.G.O.S

JEUNES HOSPITALIERS JUSQU'À 40 ANS

Épargnez avec moins
de contraintes **aujourd'hui**
pour mieux profiter
de vos projets **demain.**

Avec la Complémentaire Retraite des Hospitaliers du C.G.O.S,
vous êtes libre de bénéficier de nombreux avantages :

> LA POSSIBILITÉ DE DÉBLOQUER VOTRE ÉPARGNE :

avant votre retraite, pour l'achat de votre résidence principale*.

> LE CHOIX DE VOTRE TAUX DE COTISATION :



de votre salaire mensuel brut de base.

La possibilité de modifier ou suspendre vos cotisations
à tout moment, sans frais ni pénalités.

> PLUS DE LIBERTÉ :

à la retraite, récupérez votre épargne* comme vous voulez :
capital ou rente trimestrielle ou « cagnotte »
ou mix de ces possibilités.

Et en +

Vous avez entre 18 et 40 ans ?
Profitez d'un coup de pouce
financier : 1 mois de cotisation
offert chaque année pendant
10 ans maximum !



APPELEZ-NOUS AU

0 800 005 944 Service & appel
gratuits

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

COMPLÉMENTAIRE
RETRAITE des Hospitaliers

Le Plan liberté du C.G.O.S

RENDEZ-VOUS SUR

crh.cgos.info

Les BCOF

2009 : Nouveau Référentiel de Formation en Soins Infirmiers?

Voici ce que les ESI entendent tout au long de leur formation : le "nouveau" référentiel.

Il regroupe l'ensemble des textes cadrant notre formation, et donne la ligne directrice, ... qui date de 2009. Soit d'il y a 13 ans ! La FNEI porte une réflexion depuis plusieurs années sur une refonte de ce référentiel, afin de le réactualiser aux nouvelles avancées, aux nouveaux profils d'ESI qui peuplent les bancs des IFSI mais surtout aux enjeux d'avenir du système de santé et de l'enseignement supérieur.

C'est pourquoi, la FNEI lance les Grandes Consultations des Étudiant-e-s en Sciences Infirmières.

Aujourd'hui, l'une des devises répétée au sein de notre profession est : "Soyons acteur-ric-e-s de notre formation et de notre métier". C'est ce que la FNEI fait par le biais de ces consultations. Aujourd'hui c'est aux ESI que la parole est donnée pour être acteur et actrice de leur formation, de leur avenir et de leur future profession.

"Que pensez-vous des stages de 5 semaines ou 10 ? Est ce que vous aimeriez des typologies de stage particulières ?"



Des questions ? Tu peux envoyer un mail à l'adresse suivante : enseignement.superieur@fnesi.org

Que pensez-vous de la quantité de Travaux Pratiques (TP) ? Y a-t-il des Unités d'Enseignement (UE) que vous pensez inutiles ou mal agencées ?"

Ces Grandes Consultations, organisées par région, permettent à la FNEI de questionner les ESI sur leur formation, son contenu, leurs attentes et leurs revendications pour l'avenir.

Depuis bientôt 22 ans, la FNEI porte la voix des ESI, est vectrice de solutions et de propositions pour la formation et la profession. Grâce à ces consultations, la FNEI portera une fois de plus leurs revendications auprès des nombreux acteur-ric-e-s qui régissent la formation.

Une finalité : l'amélioration de la formation, une meilleure attractivité et une véritable reconnaissance.

Mardi 5 Avril 2022, nous avons débuté les Grandes Consultations auprès des Étudiant-e-s en Sciences Infirmières (ESI). Cette première session s'est déroulée dans la région Bourgogne Franche-Comté, auprès de la promotion de 3^{ème} année en soins infirmiers de l'Institut de

Formation des Professionnels de Santé (IFPS) de Besançon.

La découverte des IFSI et des territoires continue avec un objectif de rencontrer 100% des régions. D'avril à septembre la FNEI viendra peut-être vous rencontrer dans votre IFSI, vous pouvez également demander cette intervention auprès de nous et de votre direction afin que nous organisions cela ensemble.

Un questionnaire via QR Code est distribué à la fin de chaque grande consultation pour recenser l'avis des ESI sur la formation, ce questionnaire permettant un espace libre et anonyme pour donner leurs avis sur le contenu de la formation en soins infirmiers ainsi que leur propositions de remaniement.

Enfin, ces consultations nous permettent de rencontrer des ESI de toute promotion, de voir les associations locales, d'échanger avec les directions et les équipes pédagogiques pour une réelle collaboration et également de pouvoir faire intervenir les fédérations de territoire avec qui nous travaillons.

Laurianne Larsonneur, Secrétaire générale en charge de l'enseignement supérieur.



Défi sans limite



The Blood Limit challenge is led by 6 Students federations, ANEMF (Students National Association of Medical in France), UNECD (Students National Union of Dental Surgery), FNEK (Students National Federation of Physiotherapists), ANESF (Students National Association of Midwives), ANEPF (Students National Association in Pharmacy of France) and FNESI (Students National Federation in Science Nurses). As you have understood, this is an inter-Students challenge in the FAGE network (Federation of General Student Associations).

What we need...

We need about 10,000 blood donations a day in France to supply the demand of all patients. This number has been steadily increasing during past years. Following numerous calls from the EFS (French Blood Establishment) about the lack of blood bags, these students federations met to inform and raise awareness among students, as well as the general public, through this challenge, to the **6 types of donations that everyone is likely to make a donation of:**

- Whole blood
- Plasma
- Platelets
- Bone marrow
- Organs
- Umbilical cord blood



This action is more than just giving you informations, students, we encourage and support your associations in organizing this challenge in your institutes. To do this, first of all, you just need to contact your local EFS in order to see the organization that it is possible to set up in your Training Institute or in the buildings of the French Blood Establishment.

This challenge is organized in particular with communications on social networks but also, so if you have any doubts about what to say, how to say it, what to put forward, I am totally available to answer your questions.

To encourage you in your approach, we have created with the other industry federations and in connection with our Vice-President in charge of Partnerships, goodies that you will soon be able to discover with brand new designs.

Since the beginning of 2022, several associations, from the FNESI network, have proposed this challenge. This has enabled the French Blood Establishment to collect nearly 500 bags so far. Congratulations to the various associations. There was Brittany (Bretagne) and the Grand Est.

DOSSIER DE PRESSE
- Enquête Bien-Être -
#NousSoigneronsDemain

20

FNESI

22



#NousSoigneronsDemain : le bien-être des ESI, parlons-en!



En 2017, la FNESI a réalisé une enquête sur le bien-être des étudiant·e·s en soins infirmiers. Cette dernière révélait des chiffres alarmants. Cette année, cinq ans après, nous avons pris la décision de la renouveler afin de réactualiser les données et d'analyser leur évolution.

L'ENQUÊTE BIEN-ÊTRE 2021

L'enquête bien-être 2021 comporte plusieurs volets : santé physique, santé mentale, conduites addictives et comportements à risque, santé financière, harcèlement et violences sexistes et sexuelles...

Elle a pris fin le 16 avril. Depuis, nous avons publié un dossier de presse (que vous pouvez consulter sur nos réseaux sociaux), révélant encore une fois des chiffres mais surtout des témoignages inquiétants.

Sa publication lors de notre intervention au salon infirmier a marqué un temps fort pour la FNESI et son réseau. Entre les échanges avec ESI et institutionnels, nous avons eu l'occasion de porter la voix des étudiant·e·s en Sciences Infirmières avec comme objectif la reconnaissance de notre formation et de ses problématiques.

Nous le savons, la pénurie de personnel médical est une thématique centrale, d'ampleur nationale et exacerbée depuis la crise sanitaire.

Les chiffres

Portons une attention particulière à certains chiffres obtenus : (Attention, certains chiffres peuvent heurter ta sensibilité, n'hésite pas à en parler si le ressenti provoqué est douloureux, les numéros pour nous contacter sont en bas de l'article) :

62,2% des ESI interrogé·e·s trouvent que depuis le début de la formation, la qualité de leur sommeil est mauvaise ou très mauvaise

28,2% des ESI prennent des traitements pour améliorer leur sommeil (somnifères, anxiolytiques, psychotropes...)

56% des personnes fumeuses ont augmenté leurs consommations depuis le début de la formation

61,4% des ESI considèrent que leur santé mentale s'est dégradée depuis le début de la formation

74% se trouvent stressés souvent ou tous le temps

47,8% des personnes interrogées ont déjà souffert de crises d'angoisses

87,3% ont déjà souffert d'anxiété

52,8% des ESI pensent que leur santé financière est mauvaise ou très mauvaise

58% des ESI doivent travailler à côté de leurs études

Environ 1 ESI sur 6 a été victime d'agression sexuelle durant sa formation (que ce soit sur son lieu de stage ou au sein de l'établissement de formation)

Les résultats de cette enquête peuvent expliquer en partie les arrêts de formation massif et le mal-être ressenti par les futur·e·s de santé.

La santé des Français·e·s et le bien-être des étudiant·e·s est un enjeu du prochain quinquennat. Il est indispensable de révéler la réalité et surtout la gravité de la situation.

A toi, étudiant·e· qui lit cet article, sache que tu n'es pas seul·e. La FNESI et son réseau feront tout leur possible pour que les choses changent et pour que ta voix soit entendue. Ensemble, nous avancerons et améliorerons les conditions de formation.

Si tu souhaites nous contacter, tu peux le faire au 01.40.33.70.78 ou à vosdroits@fnesi.org

*Naiza Savignat,
attachée de presse en charge de
la lutte contre les discriminations.*

La saison des festivals

L'été approche à grands pas... L'été, la saison phare des festivals ! À ce propos, connais-tu le festival Solidays dont le concept allie musique et solidarité ?

Il a lieu au mois de juin et ce depuis 23 ans maintenant, sur la pelouse de l'hippodrome de Longchamps à Paris. La particularité de ce festival organisé par l'association Solidarité sida est que les bénéfices qu'il engendre sont reversés dans la lutte contre le sida. Depuis sa création, le festival a financé un grand nombre de campagnes de prévention et de recherche sur la maladie partout dans le monde. D'ailleurs, si tu participes à l'évènement, tu pourras assister à des conférences et des expositions, rencontrer des associations, qui répondront à tes questions sur le sida et sur la santé sexuelle en générale.

Musique et solidarité

Mais ce n'est pas tout, outre cette cause de santé publique, Solidays se veut vecteur des valeurs de solidarité, d'engagement et d'entraide. D'autres thématiques de société comme la précarité, l'environnement, la lutte contre les discriminations, la solidarité internationale, les droits humains sont défendus et portés par la centaine

d'association qui tient un stand sur le festival. Tu pourras également échanger sur ces sujets avec les activistes, écrivains, philosophes et journalistes présents sur l'évènement. Un véritable bouillon de militantisme !

80 concerts et 7 scènes

Et la musique alors ? Solidays c'est 80 concerts répartis sur 7 scènes. Depuis 1999, des grands noms de la pop, du rock, de la variété, du rap et de la techno s'y sont produits de jour comme de nuit. Le festival a aussi permis de faire découvrir au public des artistes avec une moins grande notoriété venus d'un peu partout dans le monde. Il y en a pour tous les goûts !

L'édition 2022 des Solidays baptisée "Love is back" accueillera entre autres Feu! Chatterton, Suzan, Orelsan, Soso Maness, Eddy De Pretto, Justice, The murder capital, 47ter, Pongo, Niska, Yseult...



Cette 24^{ème} édition du festival est très attendue par les fans. En effet, en 2020, il avait été annulé à cause de la pandémie de COVID 19. En 2021, pour la même raison, il a eu lieu mais sur une journée et en jauge restreinte. Il est à noter que cette édition fut gratuite et réservée aux professionnel-le-s de santé en remerciement de leur engagement pendant la crise sanitaire.

Les témoignages de participant-e-s aux précédentes sessions du festival évoquent sensiblement la même chose : l'ambiance des Solidays est incroyable ! Certain-e-s vous parleront du stand de saut à l'élastique ou de la traditionnelle color party organisée par le festival qui, au passage, est la plus grande de France. D'autres vous diront que la musique mélangée à l'envie de changer le monde galvanise les participant-e-s et pousse à revenir inlassablement année après année !

Le festival aura lieu du 24 au 26 juin à Paris. Les tarifs et modalités sont disponibles sur son site internet www.solidays.org... Attention, fort de son succès les places partent vite ! Si cela t'intéresse, sache que tu peux aussi choisir de t'engager et faire partie des 1700 bénévoles présent-e-s sur le festival.

Caroline Bartel, Vice-présidente en charge de la culture et des publications

VEN 24 JUIN

JUSTICE --- **ORELSAN**
 47TER · ANTIGONE · AYRON JONES
 BIGA RANK · DUBFIRE · FEU! CHATTERTON
 GAZO · I HATE MODELS · KALIKA
 KAS-ST · LA CREOLE · MARA
 MARC REBILLET · NISKA
 NOVEMBER ULTRA · NTO
 POLO & PAN · PONGO · SASKIA
 SOZO MANESS · STÉPHANE
 THE MURDER CAPITAL...

SAM 25 JUIN

BLACK EYED PEAS · DAMSO
 ANN CLUE · ATOEM · BABYSOLO33
 BCUC · BLACK PUMAS · BLAIZ FAYAH
 BORIS BREJCHA · BRØ · CKAY
 BARZACK · GAËL FAYE · GARGANTUA
 MEUTE · MEZERG · MILEY SERIOUS
 OBOY · ONYVAA · RONISIA
 SKIP THE USE · SOPICO
 STRUCTURES · TSEW THE KID
 VIENS LA FÊTE...

DIM 26 JUIN

-M- · NINHO
 EDDY DE PRETTO
 EMMA PETERS
 FOLAMOUR ---
 JAHNERATION
 LETO · LUJIPEKA
 PLX · RILES
 RONE --- · SUZANE
 VICTOR SOLF
 YSEULT...

L'atelier bien être de l'IFSI Bichat

En juin, la FNEI organise la semaine du bien être. Si les associations sont nombreuses à mettre en place des initiatives pour le favoriser, certains IFSI se mobilisent aussi pour le bien être des étudiant·e·s. C'est le cas de l'IFSI Bichat et d'une de ses formatrices, Geneviève Bakop Damfeu qui ont mis en place un atelier bien être orienté sur l'activité physique à destination des étudiant·e·s et des salarié·e·s de l'IFSI.



Avant de se quitter, il y a toujours un petit temps où les participant·e·s expriment leurs ressentis.

Quels sont les objectifs de cet atelier bien-être ?

Outre le fait de sensibiliser les étudiant·e·s sur les bienfaits de la pratique d'une activité sportive, mes objectifs sont de : favoriser le bien être en vue de l'amélioration des capacités d'apprentissage, permettre à l'étudiant d'avoir un espace de détente et de ressource, aider à la préparation psychologique d'un examen, susciter l'envie chez l'étudiant de poursuivre l'activité hors IFSI dans le cadre d'une hygiène de vie, développer la culture de la prévention des risques psychosociaux

Pouvez-vous vous présenter ?

Geneviève BAKOP DAMFEU, cadre de santé formatrice, je suis aussi animatrice de loisirs sportifs. Combiner ces deux activités constitue un équilibre de vie pour moi. Dans un contexte où le bien être au travail est en plein essor, je souhaite partager mon expérience pour encourager les initiatives individuelles et collectives.

Pourquoi mettre en place cet atelier ?

Dans le cadre de la démarche qualité de vie au travail, la direction de l'établissement m'a donné l'opportunité de mettre en place « l'atelier bien-être ». Un budget a été débloqué pour l'achat de matériel. Animer cette session de 17h à 18h à raison de deux fois par semaine, cela contribue

au bien-être mental et physique en fin de journée. C'est aussi un moment privilégié dans la mesure où l'activité favorise la cohésion de l'équipe et l'expression de tous, dans un contexte de loisir. Cela aide aussi les étudiant·e·s à « déstresser » dans le cadre d'un parcours de formation qui peut être complexe.

Comment se déroule une séance ?

Tout dépend de la séance mais par exemple, une séance type est composée d'un temps de parole où le groupe exprime ses besoins du moment, puis d'un échauffement en musique. On travaille ensuite différentes parties du corps avec des mouvements spécifiques. Enfin, je finis la séance par un retour au calme avec par exemple du yoga ou des exercices de respiration.

Un mot pour la fin ?

Le sport donne de la volonté, du courage, et favorise la vie en collectivité. En somme, il appartient à chacun de trouver l'activité qui lui convienne. Pour ma part, je pense qu'il faut promouvoir l'activité physique et sportive dans les établissements de soins et de formation au regard des enjeux pour la santé mentale et physique. Développer la culture du sport au travail et en formation reste un challenge que je tente de relever dans mon quotidien.

Alors, n'hésitez plus, venez-vous entraîner !

*Geneviève BAKOP DAMFEU,
cadre formatrice à l'IFSI BICHAT
et Caroline BARTEL, vice-présidente en
charge de la culture et des publications.*

Adecco
Medical

DÉMARREZ **VOTRE CARRIÈRE*** BIEN
CONSEILLÉ.E.S... ET **AYEZ LE CHOIX**** !
CDI, CDD, Intérim, libéral



**APPLI MOBILE
MATCHEZ AVEC VOS
JOBS EN 1 CLIC !**

* Dès la 1^{ère} année IFSI validée, faites des missions en tant qu'aide-soignant.e

** Choix du planning, du service et du contrat.



adeccomedical.fr

0 800 007 006

Service & appel
gratuits

24^h/24
et 7jrs/7



Fonctionnement de la CAC

C'est quoi la CAC et quel est son rôle ?

Les crédits de formation sont attribués par une **Commission d'Attribution des Crédits (CAC)**. Elle est mise en place dans les instituts de formation en soins infirmiers, sous la responsabilité du/de la directeur-riche de l'institut, qui la préside.

Chaque semestre, excepté le dernier, la-le formateur-riche responsable du suivi pédagogique présente à la commission les résultats des étudiant-e-s, afin que celle-ci se prononce sur l'attribution des crédits européens et sur la poursuite du parcours de l'étudiant-e. Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le jury d'attribution du diplôme.

Ainsi c'est la CAC qui délivre les **180 crédits européens nécessaire à l'obtention du diplôme d'Etat d'infirmier**, dont 120 crédits européens concernant les Unités d'Enseignement (UE) et/ou les Unités d'Intégration (UI) et 60 crédits européens concernant la formation clinique en stage.

Qui siège à la CAC ?

- Les formateurs-riche-s référent-e-s des étudiant-e-s en soins infirmiers.
- Un-e ou plusieurs représentant-e-s de l'enseignement universitaire.
- Un-e ou plusieurs représentant-e-s des tuteurs de stage.

Comment valider des crédits européens ?

Il existe plusieurs manières de valider ses crédits européens :

- Valider des unités d'enseignements (UE) en relation avec la compétence
- Acquérir l'ensemble des éléments de la compétence évaluée lors des stages
- Valider un acte, une activité ou technique de soins évalués soit en stage, soit en institut de formation

Un semestre est validé par l'acquisition de 30 crédits européens.

En cas d'absence ou de rattrapage d'une épreuve

En cas, de non validation d'unité d'enseignement (UE) ou d'intégration (UI), les étudiant-e-s sont admi-e-s à une session de rattrapage. Lorsqu'une unité d'enseignement a été présentée aux deux sessions, la deuxième note est retenue.

En cas d'absence à une épreuve évaluant les unités d'enseignement, les étudiant-e-s sont admi-e-s à se représenter à la session suivante.

En cas d'admission en année supérieure sans pour autant avoir validé l'ensemble des unités d'enseignement total du semestre,

l'étudiant-e est autorisée à présenter les unités manquantes au cours de son année de formation.

Comment se prend la décision de la validation d'un stage lors du passage en CAC ?

La-le formateur-riche de l'institut de formation, référent-e pédagogique de l'étudiant-e, prend connaissance des indications portées sur le portfolio et de l'évaluation du/de la tuteur-riche pour proposer à la commission d'attribution des crédits la validation du stage. Cette proposition prend en compte le niveau de formation de l'étudiant-e et se fonde sur sa progression dans son parcours de professionnalisation et l'acquisition des compétences infirmières. Cette démarche correspond donc au bilan final d'un stage.

Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que le stage est validé.

Juridiquement ?

Les informations déclinées au-dessus se trouvent dans l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier.

*Laurianne Larsonneur,
Secrétaire Générale en charge de
l'Enseignement Supérieur*

EVENT : SBE

La SBE, ou Semaine du Bien-Être est une semaine organisée au printemps tous les ans à la FNEFI afin de sensibiliser les ESI sur leur bien-être et leur apporter des solutions nouvelles (recettes, cours de relaxation, musique...). Lors de cette semaine, nous proposons de nombreuses activités et nos associations adhérentes les mettent en place dans leurs IFSI.



Si tu veux monter un tutorat dans ton IFSI ou que ce sujet t'intéresse, n'hésite pas et envoie nous un mail à tutorat@fnesi.org !

Amandine DUVAL, Trésorière en charge du Réseau



NOUVEAU SITE INTERNET

Tu l'as peut-être déjà vu... Depuis début avril la FNEFI a un nouveau site internet ! Tu y trouveras : les textes principaux de défense des droits, de quoi nous contacter rapidement, nos gros projets mais aussi nos dossiers de presse et contribution pour l'amélioration de notre formation !



TAUX DE PARTICIPATION DES JEUNES AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

En 2022, 40% des jeunes ne sont pas allé·e·s voter contre 29% en 2017. Mais comment expliquer cette abstention grandissante ? Il est temps que nos représentant·e·s s'interrogent et trouvent des solutions pour répondre à cette problématique plus que majeure !

En bref

LA PÉRIODE DES 100 JOURS ?

La période des 100 jours c'est ce fameux temps de 3 mois après l'élection d'un nouveau gouvernement où les plus grandes décisions du mandat électoral sont prises. Si le gouvernement doit faire passer des lois clivantes il le fera dès maintenant pour les sécuriser et ne plus avoir à les faire plus tard dans le mandat.

Hugodécrypte

Les informations t'ennuient ? Tu ne comprends rien à la politique ? Tu ne trouves pas de sources fiables où t'informer ? Ton emploi du temps est aussi chargé que ceux du gouvernement entier ? Si à au moins une de ces questions la réponse est oui, j'ai la solution parfaite pour toi : Hugodécrypte.

Hugo Travers, étudiant en sciences politiques, a créé Hugodécrypte en 2015.

645 mille abonné-e-s plus tard, la chaîne a bien grandi mais l'objectif reste le même: vulgariser l'actualité pour que les jeunes la comprennent et s'y intéressent. Politique, environnement, société, économie, culture, politique, sport, sciences...C'est l'actualité au sens très large dont nous parle Hugodécrypte.

Le Youtubeur propose plusieurs formats de vidéo. Tous les jours il publie une sorte de journal d'une dizaine de minutes où l'essentiel de l'actualité est abordé de façon concise et simple. Le jeudi, dans ses vidéos «mashup», Hugo interroge une personnalité qui répond à des questions sur une thématique précise et nous livre un peu sa vision du monde. De temps à autre, il propose un format de reportage d'une vingtaine de minutes sur un sujet particulier.

Mais ce n'est pas tout ! Lors de l'élection présidentielle, Hugodécrypte a repris dans ses vidéos un à un les programmes politiques des candidat-e-s, les a analysés et explicités de façon à ce que le plus de monde possible les comprennent. Il a même réalisé des interviews des candidat-e-s. Je vous encourage à aller les regarder si vous en avez l'envie car même si la campagne électorale de l'élection présidentielle 2022 est terminée, elles donnent un aperçu des idées et projets des personnalités qui composent le paysage politique français.

Je vous parle de Youtube depuis le début de cet article. Pourtant, Hugodécrypte et son entreprise de 13 personnes sont aussi présents sur Instagram, Twitter et Tik Tok. Il y en a décidément pour tous les goûts !



Les trois vidéos d'Hugodécrypte qui m'ont le plus intéressées :

1) Les cartes déforment la réalité

bon, je vais essayer de ne pas spoiler... En gros cette vidéo explique que les planisphères du monde sont des interprétations de celui-ci et que parfois certains pays paraissent plus grands que ce qu'ils ne sont en réalité. La dimension politique de la carte est expliquée ! Très intéressant tout ça !

2) Le conflit historique entre Israël et Palestine

Cette vidéo t'explique le conflit historique entre Israël et Palestine : pendant 20 minutes Hugo contextualise ce conflit pas évident à appréhender et pourtant majeur dans la compréhension de la géopolitique mondiale actuelle. Les dates et les moments clés abordés dans la vidéo nous permettent vraiment de le comprendre

3) L'actu de la semaine en 30 secondes

Toutes les vidéos Je te résume l'actu de la semaine en 30 secondes (oui, ça fait plus que trois vidéos, je sais, j'ai triché !). Les semaines peuvent parfois être chargées, et entre 2 Tik Tok de type drôles, j'aime bien tomber sur ce contenu hyper court et nécessaire à la compréhension du monde.

Caroline Bartel, vice présidente en charge de la culture et des publication

NOUS SOMMES AUX CÔTÉS DE CEUX QUI PRENNENT SOIN DES AUTRES.

-10%*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

GMF 1^{ER} ASSUREUR
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC



ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

*Offre réservée aux agents du service public, personnels des métiers de la santé et du social. Réduction de 10 % sur le montant de la 1^{ère} cotisation annuelle, pour toute souscription entre le 01/01/2022 et le 31/12/2022 d'un contrat AUTO PASS. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Conditions et limites des garanties de notre contrat AUTO PASS en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur gmf.fr

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. **GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Les produits distribués par GMF sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES.

